

## VHSS - Action de formation pour les équipes dirigeantes – 2 jours :

### Prévenir et accompagner les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant

La proposition du Planning Familial 13 à travers cette action de formation est d'outiller l'équipe dirigeante afin qu'elle soit en mesure de :

- ⇒ Identifier les différentes formes de violences et de harcèlement sexistes et sexuels et repérer les spécificités liées au milieu du spectacle vivant
- ⇒ Situer les responsabilités de l'employeur et proposer un accompagnement des situations en adéquation avec le cadre légal
- ⇒ Mobiliser un positionnement et des outils de prévention adaptés aux spécificités du contexte.

Cette action s'inscrit pleinement dans la mise en pratique et le respect des engagements du plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant porté par le Ministère de la Culture et a pour objectif de soutenir les équipes dirigeantes dans cette démarche.

#### Public, effectif et prérequis

Cette action de formation s'adresse à un groupe d'une dizaine personnes exerçant des fonctions de direction, direction adjointe, direction technique, administration et en charge des ressources humaines.

#### Objectifs pédagogiques

Cette formation vise à la construction d'une posture professionnelle adaptée pour intervenir dans la prévention et l'accompagnement de situations de violences et de harcèlement sexistes et sexuels en mobilisant la connaissance des cadres règlementaires et des techniques d'écoute appropriées.

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront en capacité de :

- Identifier les différentes formes de violences sexuelles et sexistes et leur qualification dans le cadre législatif.
- Comprendre et mesurer l'impact du genre et des rapports sociaux dans les violences sexuelles et sexistes et analyser les vulnérabilités spécifiques liées à certains contextes.
- Connaître et mobiliser le cadre légal qui s'applique à l'accompagnement de situations de violences et de harcèlement sexistes et sexuels au travail.
- Repérer les attitudes d'écoute favorables à l'accompagnement des personnes concernées par une situation de violence sexuelle ou sexiste.
- Transposer les apports de la formation dans l'analyse de sa pratique et auprès de ses collègues afin de construire une culture commune sur la prévention et la gestion des situations de violences sexuelles et sexistes en définissant un protocole d'intervention opérant.
- Identifier les partenaires sur les questions de violences et de santé sexuelle pour orienter les personnes concernées et envisager un travail en réseau selon les spécificités du territoire.

## Contenus de la formation et démarche pédagogique

- Identification de différentes formes de violences sexuelles et sexistes.
- Qualification des violences et du harcèlement sexistes et sexuels dans le cadre légal et en contexte de travail.
- Notions de consentement et de culture du viol ; rapports sociaux de sexe et vulnérabilités spécifiques.
- Analyse des problématiques de violence rencontrées dans les contextes professionnels du spectacle vivant.
- Définition d'un protocole de gestion des signalements et d'une stratégie de prévention adaptée au secteur d'activité et au transfert de compétences aux équipes de terrain.
- Attitudes d'écoute favorables à l'accompagnement de situations de violence.
- Enjeux de prévention et de réduction des risques dans le contexte du spectacle vivant.
- Structures ressources et réseau partenarial local.

**La formation ayant pour but d'engager les participant-es dans une démarche adaptée à la spécificité de leur contexte d'exercice, elle laissera une large part à l'analyse collective et à l'élaboration d'une stratégie concertée sur la base des apports de connaissances et de la prise en compte des enjeux règlementaires.**

## Durée, dates et coûts

**Durée : 2 jours de formation ; 14 heures.** Dates à définir dans un délai de 2 à 6 mois après demande initiale.

**Tarifs : 3000 euros** pour une session de deux jours à Marseille (possibilité d'intervention sur site, frais en sus).

**Le Planning Familial 13, organisme de formation depuis 1976, est éligible aux financements OPCO, il est prestataire AFDAS et a obtenu en 2020 la certification Qualiopi pour la qualité de ses actions de formation.**

## Lieu et accessibilité

**La formation aura lieu – sous réserve de disponibilité - dans les locaux du Planning Familial 13 qui se trouvent au 106 Boulevard National 13003 Marseille.** Ils se situent à quelques minutes à pied de la gare Saint-Charles (connexions train, car, bus et métro) et sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Pour des besoins spécifiques en termes d'accessibilité aux locaux et aux contenus de formation ou d'autres questions, nous contacter. Les stagiaires ont la possibilité d'apporter leur repas pour déjeuner sur place : cafetière, bouilloire, vaisselle, frigo, micro-ondes à disposition et l'équipe pédagogique assure un accueil café. Déjeuner non compris.

**Possibilité d'intervention sur site (sans surcoût à Marseille) sous condition de locaux adaptés et d'un environnement de travail favorable à la disponibilité des participant-e-s pour l'action de formation.**

## Modalités d'évaluation et sanction de la formation

Questionnaires d'évaluation, mises en situation et délivrance d'une attestation de fin de formation.

## Equipe pédagogique

Ce stage sera animé par l'équipe de formation du Planning Familial 13, impliquée dans la formation de relais et l'accompagnement des professionnel-le-s sur les problématiques de violences sexuelles et sexistes.

## Propositions annexes

Un accompagnement régulier sous forme d'analyse des pratiques professionnelles peut aussi être envisagé pour soutenir la démarche engagée en formation. Le Planning Familial 13 propose des sessions de formation complémentaires sur mesure afin de répondre à des besoins plus spécifiques repérés par les équipes.

**Contact : Viviane Frankhauser, responsable de la formation – [formations@leplanning13.org](mailto:formations@leplanning13.org)**

